

EUROPA 1968



Valeur : 0,30 F
Couleurs : bistre clair et lilas

Dessinés par SCHWARZENBACH
Gravés en taille-douce par BEQUET

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille



Valeur : 0,60 F
Couleurs : pourpre et bistre foncé

VENTE

anticipée, le 27 avril 1968 à PARIS, Hôtel Continental (entrée rue de Rivoli) et à STRASBOURG (Conseil de l'Europe) ;

générale, le 29 avril 1968 dans tous les bureaux de poste.

Pour la treizième fois consécutive, l'Administration française des Postes et Télécommunications procède à l'émission de deux timbres-poste « Europa ». Depuis 1960, ces timbres sont placés sous le signe de la Conférence européenne des administrations des Postes et Télécommunications (CEPT).

Cette année le dessin est l'œuvre d'un artiste suisse M. Schwarzenbach.

Le sujet du timbre est une clef dont la tête est constituée par le sigle de la CEPT.

Seize autres pays membres de la CEPT (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Saint-Marin, Suisse et Turquie) émettront un ou plusieurs timbres « Europa 1968 » en utilisant le motif commun retenu par la Conférence de Lisbonne en 1965.

